

QUESTION ÉCRITE E-0954/02
posée par Pat Gallagher (UEN)
à la Commission

Objet: Santé et sécurité dans le secteur agricole

Dans la perspective de la prochaine révision en milieu d'exercice de l'Agenda 2000, qui débutera sous peu, et compte tenu des risques inhérents aux activités fermières en soi, la Commission souscrira-t-elle à un appel du Parlement européen visant l'inclusion, dans le pilier de la politique agricole commune consacré au développement rural, d'une mesure qui octroierait aux fermiers des primes pour l'amélioration de la sécurité dans les bâtiments et cours de leurs exploitations?